



Le 7 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

[LEXBASE fait peau neuve : nouvelle charte, même réactivité, même pertinence, plus de contenus !](#)

Le site lexbase.fr change de charte graphique pour mettre en évidence vos actualités et vos recherches et ainsi mieux répondre à vos besoins documentaires.

Pour le reste : toujours la meilleure réactivité d'intégration des sources, toujours la primeur du fil d'actualités juridiques, toujours plus de sécurité juridique avec la mise à jour continue de vos encyclopédies.

Retrouvez, dès maintenant, vos dossiers, vos alertes, votre historique, vos accès directs et vos notes pour que la recherche documentaire soit un vrai travail collaboratif et interactif.

Et bientôt :

- une nouvelle plate-forme de formation e-learning ;
- et de nouveaux outils et fonctionnalités pour une meilleure utilisation de l'information jurisprudentielle et du Big Data juridique.

A propos de LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinés aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

[Suivez les dernières actualités de LEXBASE sur Twitter et Facebook :](#)



[Contact Presse :](#)

Fabien Girard de Barros

fgirard@lexbase.fr

01 44 79 93 01

LEXBASE

1 rue Ambroise Thomas- 75009 Paris

Tel : 01 44 79 93 01 / Fax : 01 44 79 93 11